

A RETENIR

Cresson : les infestations de larves de chironomes sont en augmentation et sont importantes.

CRESSON

RAVAGEURS

- **CHIRONOMES**

Les larves de chironomes sont présentes sur quatre des cinq sites. Le seuil indicatif de risque est dépassé pour ces 4 sites et en moyenne, 35% des pieds comptent au moins une larve. Lors du dernier relevé, il y a 15 jours, 18% des pieds présentaient des infestations de larves de chironomes.

Les dégâts liés à ce ravageur ont également été observés sur les feuilles les plus basses.

L'an dernier, à la même période, les infestations étaient inférieures puisque seulement 10% des pieds étaient infestés en larves de chironomes.

	nombre de larves de chironomes							
	semaine 02				semaine 04			
	0	1	2	3	0	1	2	3
Moigny s/Ecole	90%	10%	0%	0%	100%	0%	0%	0%
Maisse	65%	30%	5%	0%	25%	75%	0%	0%
D'Huisson-Longueville	85%	15%	0%	0%	65%	35%	0%	0%
St Hilaire	75%	25%	0%	0%	80%	20%	0%	0%
Méréville	95%	5%	0%	0%	55%	45%	0%	0%

0 : aucune larve

1 : entre 1 et 3 larves par pied

2 : entre 4 et 8 larves par pied

3 : plus de 8 larves par pied

Le seuil indicatif de risque est 20% des plantes avec au moins 1 larve. Quatre sites dépassent le seuil indicatif de risque. A ce jour, le risque lié à la présence des larves de chironomes reste important d'autant plus que les voiles d'hivernage sont présents. Ils permettent de préserver les populations de chironomes sous les voiles et donc de faciliter la ré infestation.

- **MOUCHE DU CRESSON, *Hydrellia Nasturtii* et *Hydrellia sp***

Cette semaine, aucune puppe n'a été observée dans les bassins suivis. Lors du dernier relevé, il y a 15 jours, des pupes de la mouche du cresson étaient présents sur deux sites, avec 5 à 15% des pieds touchés.

L'an passé, le niveau d'infestation des pupes était plus important puisqu'il s'échelonnait de 10 à 25% des pieds touchés.



Pupes de la mouche du cresson (Fredon IDF)

MALADIES

- **LA MALADIE DE LA RACINE CROCHUE, *SPONGOSPORA***

Cette semaine, des symptômes de la maladie de la racine crochue ont été observés dans toutes les cressonnières du réseau d'épidémiosurveillance où le suivi a lieu avec des infestations allant de 5 à 85% de pieds touchés. L'an passé, les infestations de la maladie étaient quasiment identique à la même période.

La maladie de la racine crochue ne pose pas de problème de nutrition, en Ile de France, mais peut provoquer ponctuellement la maladie de la tache jaune. A ce jour aucun symptôme n'a été observé dans les bassins suivis.



Symptômes de racines crochues (Fredon IDF)

	Evolution de la maladie de la racine crochue							
	semaine 02				semaine 04			
	0	1	2	3	0	1	2	3
Moigny s/Ecole	15%	70%	15%	0%	10%	90%	0%	0%
Maisse	95%	5%	0%	0%	25%	75%	0%	0%
D'Huisson-Longueville	90%	10%	0%	0%	45%	55%	0%	0%
St Hilaire	80%	20%	0%	0%	35%	65%	0%	0%
Méréville	55%	45%	0%	0%	65%	35%	0%	0%

0 : pas de pieds malades

1 : pied faiblement touché par la maladie

2 : pied moyennement touché par la maladie

3 : pied fortement touché par la maladie

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Île de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Île de France doit en mentionner la source, en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.

Réseau d'Observations : FREDON Ile de France

Rédaction : FREDON Ile-de-France : Céline Guillem

Comité de relecture : SRAL, FREDON, Chambre d'agriculture de région Île-de-France.

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante ecophyto@idf.chambagri.fr en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.